

Mesdames et Messieurs les Représentants des Sociétés,

Voici le rapport succinct de notre entrevue du 23 février 2018. Celui-ci n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de souligner les principaux faits et de traduire ce qu'au nom du Comité St-Roch, les signataires ont compris des échanges. Cette synthèse vient en supplément des notes prises par les différents participants.

Sociétés : toutes présentes

En présence du Bourgmestre, Paul Furlan

Nous retenons

Sapeurs & Grenadiers : le Président du CSR souhaite la bienvenue à Etienne Hennuy, nouveau Président des Sapeurs & Grenadiers.

Mise à l'honneur : les Chasseurs Carabiniers acceptent l'ensemble des tâches incombant à la mise à l'honneur d'une société. A savoir : tir de la 8^{ème} campe, airs de circonstance équivalents aux rigodons entre chaque campe, tête de la Retraite, commandement des tirs durant la remise des décorations, air joué durant l'arrivée des médaillés de 35 et 25 ans, leur conduite au monument « Aux Morts »...

Afin d'illustrer la 1^{ère} page du **programme**, le projet des Chasseurs Carabiniers est attendu, au plus tard, pour le 31/03/18.

A titre exceptionnel (rapport du 21/06/13), la demande de cette société d'entrer en dernier sur la place du Chapitre pour la cérémonie de remise des médailles est acceptée. Les Zouaves pontificaux et les Chasseurs Carabiniers suggèreront ultérieurement le moment et la manière où ils intervertiront leur ordre dans le cortège. Leur attention est attirée sur leur changement de localisation sur la place durant la cérémonie.

Flambeaux : malgré les multiples et importants efforts pour rappeler le bon usage des flambeaux, de nouvelles dégradations ont été constatées (rapport du 16/06/17). En partenariat avec la Ville de Thuin, le CSR poursuivra et intensifiera la **campagne de sensibilisation**. Les nouvelles actions seront détaillées lors de la réunion du 04/05/18. Chaque société devra répercuter ces informations, au mieux, auprès de ses membres. En complément des trois bacs existants, un 4^{ème} est souhaité à proximité de la jonction du rempart du Midi et de la rue St-Jacques. La Ville va envisager cette possibilité.

Rue t'Serstevens : le Bourgmestre rappelle que, sous peu, la Ville de Thuin va y renouveler l'ensemble du mobilier urbain et abondamment la fleurir. Il recommande d'éviter toute dégradation (vols, piétinements, tirs vers les vasques...) pendant les festivités de la St-Roch.

Marche invitée : après les délégations hamoises et gerpinnoise, en 2018, nous accueillerons les représentants du Tour de la **Madeleine**, soit un contingent d'environ 220 marcheurs représentant 17 sociétés.

Corde : dans la continuité des années précédentes, le Service « Equipement » continuera, le long de la place de la Ville-Basse, la pose de potelets, supports d'une corde visant la séparation entre les spectateurs et les marcheurs.

Barrière : celle de la rue des Maroëlles sera déplacée à hauteur du numéro 10, soit la maison du Dr Dussart.

Médailles :

- chaque société doit répertorier ses médaillés et communiquer leur nom au CSR avant le 30 avril. La liste complète sera publiée sur le site web,
- seule la participation effective à la St-Roch dans une des 14 sociétés peut être comptabilisée,
- les décorations remises par la Ville ne sont pas une marque d'ancienneté dans une société,
- afin d'éviter la décoration étrange d'un marcheur de 24 ans avec une médaille de 25 participations, la comptabilisation pour les enfants débute à partir du moment où ceux-ci parcourent à pied une part substantielle du tour.

150^{ème} anniversaire – Chasseurs Carabiniers :

- **festivités :** le 21/04/18, ils organiseront un après-midi festif (de 12h à 18h30) où toutes les sociétés sont conviées,
- **exposition :** durant un mois, elle se tiendra dans les murs du Musée de l'Imprimerie. Le vernissage aura lieu le 13/04/18.

150^{ème} anniversaire – escorte armée contemporaine :

- **médaille commémorative :** le drapeau de chaque société ou un de ceux-ci sera décoré d'une médaille,
- **affiche :** une affiche spéciale sera proposée à la vente,
- **exposition :** pendant le week-end des Journées du Patrimoine (08-09/09/18), l'exposition intitulée « *Saint Roch dans tous ses états* » sera visible dans l'église Notre-Dame du Val,
- **oriflamme :** elle viendra orner une des façades du clocher de cette église,
- **drapeau/bannière :** faisant suite au rapport du 05/05/18 qui envisage la création d'un drapeau ou bannière de la Marche Saint-Roch, il est formellement demandé à l'ensemble des sociétés de se positionner, pour le 04/05/18 au plus tard, sur leur aptitude et souhait à porter cet emblème. En cas de réponse positive, les modalités seront définies ultérieurement (quand ? comment ? conditions ? etc).

Divers :

- **Rivage** : le Bourgmestre confirme que les travaux de voirie dans ce quartier (notamment, à la rue Longue) le rendra impraticable pour l'édition 2018 de la Marche Saint-Roch. Pour éviter le chantier, la rue de l'Abreuvoir sera empruntée,
- **raclot** : seuls les Zouaves français, les Sapeurs & Artilleurs ainsi que la Compagnie St-Roch semblent vouloir y participer. Quoi qu'il en soit, les sociétés qui l'organiseront doivent le confirmer avant le 15/04/18,
- **toilettes publiques** : l'emplacement de celle du quartier du beffroi sera revu,
- **sociétés de gardiennage** : suite aux couacs de l'année dernière, la Ville a revu ses exigences. Elle imposera à la firme choisie l'usage de trois véhicules motorisés pour effectuer l'ouverture des barrières.

Manifestations :

Voir aussi la page « événements » du site web

- 09/03/18 – soirée des Volontaires de 1830,
- 10/03/18 – souper des Mousquetaires,
- 10/03/18 – quizz musical des Tartares lituaniens,
- 11/03/18 – thudiZtrail de la batterie des Zouaves de la Compagnie St-Roch,
- 16/03/18 – concours de belote des Voltigeurs,
- 16/03/18 – blind test des Sapeurs & Artilleurs,
- 17/03/18 – cassage du verre de la Compagnie St-Roch,
- 17/03/18 – souper des Voltigeurs,
- 17/03/18 – souper des Sapeurs & Artilleurs,
- 21/04/18 – 150^{ème} anniversaire des Chasseurs Carabiniers,
- 22/04/18 – marche Adeps des Sapeurs & Grenadiers,
- 09/09/18 – fête de la Potale,
- 09/12/18 – fête de Sainte-Barbe des Sapeurs & Grenadiers.

Prochaine réunion le 4 mai 2018 :

Retraite aux flambeaux (sensibilisation au bon usage), drapeau/bannière, remise des décorations, dernières dispositions à propos de la St-Roch 2018, divers

Salle du Conseil communal – 20h

Nicolas Mairy & Gérard Vanadenhoven